

Le fédéralisme « incompris » : perceptions et préférences d'un auditoire d'étudiants de l'ULg*

Geoffrey GRANDJEAN

Aspirant du Fonds de la Recherche Scientifique – FNRS au Département de Science politique, Université de Liège

Min REUCHAMPS

Aspirant du Fonds de la Recherche Scientifique – FNRS au Département de Science politique, Université de Liège

Élodie FLABA

Assistante au Département de Science politique, Université de Liège

Bernard FOURNIER

Chargé de cours au Département de Science politique, Université de Liège

◆ TABLE DES MATIÈRES ◆

I.	La présentation de l'enquête et des répondants : un questionnaire distribué à 234 jeunes de la « génération F »	407
A.	Le questionnaire	407
B.	La composition du groupe étudié	408
C.	L'intérêt politique des étudiants	410
D.	Les sentiments d'appartenance des étudiants	412

(*) Nous tenons à remercier les 234 étudiantes et étudiants qui ont gentiment accepté de jouer le jeu de « Dessinez la Belgique » en répondant au questionnaire.

II. Les perceptions du fédéralisme belge par les répondants	414
A. La répartition des néerlandophones et des francophones en Belgique	414
B. Les deux sens négatifs du fédéralisme	415
C. Et les néerlandophones-Flamands dans tout ça...	417
III. Quelques jeunes de la «génération F» et leurs préférences fédérales	418
IV. Le fédéralisme «incompris» alors?	424
Annexe : le questionnaire	429



Depuis quinze ans déjà, les Belges vivent dans une fédération ou, comme on dit généralement en Belgique, un État fédéral⁽¹⁾. On entend souvent les citoyens, mais également les experts – voire les femmes et hommes politiques eux-mêmes –, se plaindre de la complexité du système fédéral – et plus généralement encore des tensions communautaires. Force est de constater que le paysage institutionnel belge a fortement évolué depuis la fin des années 1960 au moment du coup d'envoi de la réforme de l'État⁽²⁾. Il est devenu bien difficile à comprendre pour de nombreux citoyens⁽³⁾. Les jeunes qui n'ont pourtant jamais vécu que sous l'ère du fédéralisme semblent ne pas devoir échapper à ce constat. En effet, selon une enquête menée en 2007 dans plusieurs écoles liégeoises, peu de jeunes âgés entre 16 et 19 ans maîtrisent la répartition des compétences entre les différents ordres de gouvernement en Belgique (les Communautés, les

⁽¹⁾ Les chercheurs étudiant le fédéralisme et les fédérations distinguent habituellement la fédération de l'État fédéral puisque ce dernier est une partie du tout – la fédération. En effet, une fédération est un ensemble institutionnel qui se compose de deux – voire trois – ordres de gouvernement non hiérarchisés. Ainsi, la fédération belge est composée, d'une part, de l'État fédéral (l'ordre de gouvernement «fédéral», auquel il est parfois fait référence sous le vocable de Gouvernement fédéral ou d'Autorité fédérale) et, d'autre part, des Communautés et des Régions (l'ordre de gouvernement «fédéré»). Néanmoins, en Belgique il est souvent fait référence, sans distinction, à l'État fédéral entendu au sens de fédération et l'État fédéral entendu au sens d'Autorité fédérale. Cette confusion reflète, toutefois, la transformation graduelle au fil des réformes de l'État unitaire belge en une fédération. Pour des considérations plus détaillées sur ce sujet, on consultera utilement : François VERGNOLLE DE CHANTAL, *Fédéralisme et antifédéralisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, coll. «Que sais-je?» et Ronald L. WATTS, «Federalism, Federal Political Systems, and Federations», *Annual Review of Political Science*, n° 1, 1998, pp. 117-137.

⁽²⁾ Les ouvrages et articles évoquant la transformation de la Belgique ne manquent pas. Pour quelques textes de références récents, pensons notamment à Kris DESCHOUWER, «Kingdom of Belgium», in John KINCAID et G. Alan TARR (dir.), *Constitutional Origins, Structure, and Change in Federal Countries*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, pp. 49-75; Bernard FOURNIER et Min REUCHAMPS (dir.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada: comparaison sociopolitique*, Bruxelles, De Boeck Université, 2009, coll. «Ouvertures sociologiques»; Els WITTE et Alain MEYNEN (dir.), *Inleiding in de eigentijdse Belgische politiek (1945-2005)*, Anvers, Standaard Uitgeverij, 2006.

⁽³⁾ Toutefois, dans les sociétés modernes où les rapports humains, sociaux et politiques sont de plus en plus complexes, on ne peut être trop surpris que tout système politique montre une certaine complexité.

Régions et le Gouvernement fédéral)⁽⁴⁾. C'est pourquoi, dans une recherche exploratoire, nous avons voulu savoir comment des jeunes qui ont vécu quasi exclusivement dans un système politique fédéral perçoivent le fédéralisme et voient son avenir. Est-ce que les jeunes de cette génération du fédéralisme – ou «génération F» – comprennent, apprécient et imaginent le fédéralisme belge différemment de leurs aînés ?

Ainsi, le 4 décembre 2008, nous avons demandé aux étudiants suivant le cours d'*Introduction à la science politique* à l'Université de Liège de «Dessinez la Belgique» sur une feuille A4 vierge⁽⁵⁾. Au verso de cette feuille figurait un questionnaire – que l'on trouvera en annexe – visant à connaître les perceptions et les préférences des étudiants à l'endroit du fédéralisme, du système fédéral et de ses acteurs. Partant de cette enquête, l'objectif principal de cet article est de réfléchir sur la manière dont de jeunes Belges francophones – un peu particulier, comme nous le préciserons, puisqu'il s'agit d'étudiants universitaires en sciences politiques, humaines et sociales – jaugent un système politique – fédéral – qu'ils ont presque toujours connu. Analytiquement, nous distinguons les perceptions – c'est-à-dire la vision qu'ont les jeunes du système fédéral et de son fonctionnement, mais également les sentiments d'appartenance et la perception de l'autre communauté – des préférences fédérales – c'est-à-dire les préférences pour le futur du fédéralisme, de la Belgique.

I. LA PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ET DES RÉPONDANTS: UN QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ À 234 JEUNES DE LA «GÉNÉRATION F»

A. Le questionnaire

En science politique, étudier les comportements politiques à l'aide d'un questionnaire est une pratique courante. Cependant, une telle pratique ne s'improvise pas et nécessite de veiller à trois éléments fondamentaux au cœur de toute recherche par questionnaire : le questionnaire lui-même, le public cible et, enfin, l'analyse des résultats⁽⁶⁾. Avant d'évoquer ces deux derniers éléments dans le reste de cet article, présentons le questionnaire utilisé dans notre exploration

⁽⁴⁾ Bernard FOURNIER et Min REUCHAMPS, «Quelques mesures de la connaissance politique des jeunes Liégeois», *Rev. Dr. ULg*, vol. 53, n° 3, 2008, pp. 371-383.

⁽⁵⁾ Cet article n'abordera pas ces «dessins de la Belgique» qui sont en fait des «cartes mentales». Pour une première analyse de ces cartes mentales et des réponses qualitatives, voy. Min REUCHAMPS, Geoffrey GRANDJEAN, Élodie FLABA et Bernard FOURNIER, ««Dessinez la Belgique»: Représentations, perceptions et préférences fédérales d'étudiants universitaires belges francophones», disponible sur <http://hdl.handle.net/2268/3582>. Enfin, un court ouvrage revient sur l'ensemble des données récoltées lors de cette recherche exploratoire, voy. Min REUCHAMPS, Geoffrey GRANDJEAN et Élodie FLABA, «*Dessinez la Belgique*»: Comment de jeunes Belges francophones voient le fédéralisme, Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2009.

⁽⁶⁾ Pour de plus longs développements sur la méthode par questionnaire, on pourra, par exemple, utilement consulter : François DE SINGLY, *L'enquête et ses méthodes: le questionnaire*, Paris, Armand

des perceptions et préférences fédérales de jeunes étudiants universitaires. Au total, dix-neuf questions étaient posées aux répondants. D'une part, dix-sept questions fermées, c'est-à-dire pour lesquelles des modalités précises étaient proposées aux étudiants qui devaient en choisir une seule. Celles-ci interrogeaient les perceptions et les préférences fédérales (neuf questions en tout). En outre, le questionnaire proposait également des mesures de signalement des répondants (l'âge, le sexe, l'origine, l'année d'étude et la section des répondants) ainsi que des indicateurs de leur intérêt politique éventuel et de leur engagement potentiel pour défendre leur vision de la Belgique. D'autre part, venant compléter ces dix-sept questions fermées, deux questions ouvertes étaient posées: «Quelle est la plus grande qualité du système fédéral belge actuel?» et «Quel est son plus grand défaut?». Pour répondre à celles-ci, totale liberté était laissée aux étudiants qui pouvaient ainsi inscrire dans l'espace proposé ce qu'ils souhaitent ou bien s'abstenir. Faute d'espace, les résultats de ces questions ne seront cependant pas analysés dans la présente contribution. Nous nous concentrerons donc sur les réponses aux questions fermées. Mais avant cela, il est utile de préciser qui sont les 234 étudiants interrogés.

B. La composition du groupe étudié

Si interroger les étudiants qui suivent le cours d'*Introduction à la science politique* donné par l'un de nous peut sembler une solution de facilité, ce choix repose aussi sur trois motifs méthodologiques. Premièrement, travailler à partir de populations étudiantes pour mener des recherches en sciences sociales est une pratique courante⁽⁷⁾, pour des raisons évidentes de coûts et d'accessibilité, mais également intéressante car il existe toujours une certaine diversité parmi les étudiants, en particulier ceux de première année – même s'il faut toutefois concéder que l'accès à l'université dépend encore largement de certains facteurs socio-économiques. C'est pourquoi nous avons interrogé des étudiants majoritairement en première année universitaire et qui n'ont encore suivi que quelques semaines de cours – l'effet de ceux-ci sur leurs perceptions et préférences fédérales peut ainsi être considéré comme limité.

Deuxièmement, même si les étudiants proviennent tous des sciences humaines au sens large, une grande diversité n'en ressort pas moins *au sein* et *entre* les sections (sciences politiques, sociologie, communication, droit), comme nous le montrerons par la suite.

Troisièmement, et combinant les deux premières raisons, interroger des jeunes en première année de sciences politiques, humaines et sociales – qui, nous en avons bien conscience, ne constituent pas un échantillon représen-

Colin, 2008, 2^e éd., coll. «128» ou encore Claude JAVEAU, *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1990, 4^e éd.

⁽⁷⁾ À titre d'exemple, voy. Anne MUXEL, *Les étudiants de Sciences Po. Leurs idées, leurs valeurs, leurs cultures politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

tatif de l'ensemble des jeunes – est cependant opportun dans le cadre d'une recherche comme la nôtre qui vise à mieux comprendre les opinions, attitudes et sentiments à l'endroit du fédéralisme et du système fédéral en Belgique. En effet, poser des questions à des répondants sur un sujet qu'ils connaissent peu voire pas du tout n'a guère de sens – or, c'est un postulat fréquent, mais critiquable, des sondages d'opinion⁽⁸⁾. Il vaut donc mieux soit offrir la possibilité aux personnes que l'on veut interroger de s'informer et de réfléchir sur le sujet⁽⁹⁾, soit s'adresser directement à un « public » qui peut être considéré comme – un peu – plus informé sur le sujet. Choisir des étudiants de premier cycle en sciences politiques, humaines et sociales permet ainsi d'interroger des jeunes qui connaissent, au moins minimalement, le système politique belge⁽¹⁰⁾, sans pour autant avoir affaire à des spécialistes de questions politiques.

Concrètement, lors de la réalisation de notre enquête, 234 étudiants étaient présents dans l'auditoire. Le tableau 1 montre la répartition des étudiants en fonction de leur année et section d'étude.

Tableau 1
Répartition des répondants selon leur année et section d'étude
(en fréquence et en pourcentage)

Sections	Fréquence	Pourcentage
Premier bac sciences politiques	90	38
Premier bac sciences sociales	81	35
Deuxième bac information et communication	39	17
Deuxième bac droit et année préparatoire en sciences politiques	20	8
Autre	4	2
Total	234	100

On constate que les premiers bacheliers en sciences politiques constituent la section la plus importante dans l'auditoire (38 %), suivis par les premiers

⁽⁸⁾ Sur ce vaste sujet qui fait encore largement débat, on pourra, entre autres, consulter utilement : Pierre BOURDIEU, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, n° 318, 1973 ; James S. FISHKIN, *The Voice of the People: Public Opinion and Democracy*, New Haven, Yale University Press, 1995 ; Min REUCHAMPS, « Qualitative – Not Quantitative – Deliberative Polling? », *The Defense, 2nd ECPR Summer School in Methods & Techniques (SSMT)*, University of Ljubljana, Ljubljana, 2007.

⁽⁹⁾ C'est l'option poursuivie par l'un de nous dans le cadre de ses recherches doctorales : voy. notamment Min REUCHAMPS, « Mini-assemblées citoyennes sur l'avenir du fédéralisme canadien », *Revue parlementaire canadienne/Canadian Parliamentary Review*, vol. 31, n° 4, 2008, pp. 15-19.

⁽¹⁰⁾ Et on verra tout au long de notre propos qu'une grande diversité existe entre les répondants.

bacheliers en sciences humaines et sociales et en sociologie et anthropologie, regroupés sous l'appellation «Premier bac sciences sociales» (35 %). Les deuxièmes bacheliers en information et communication, quant à eux, sont présents à hauteur de 17 %. Ensuite, nous avons regroupé les deuxièmes bacheliers en droit avec les étudiants en année préparatoire en sciences politiques (ils représentent à eux deux 8 % de l'ensemble des répondants). Enfin, quatre étudiants ont été classés sous «Autre».

Par ailleurs, les 234 participants se divisent en 136 femmes (58 %) et 98 hommes (42 %), dont la majorité est née en 1990 ou en 1989 (73 %), juste quelques années avant que la Belgique ne devienne officiellement un État fédéral. Notons toutefois que la répartition femmes-hommes s'inverse pour les étudiants en sciences politiques puisque 51 sont des répondants pour 39 répondantes. Les étudiants viennent de ce qu'on peut qualifier le Grand Liège – la ville de Liège et les communes directement adjacentes comme Ans ou Herstal – pour 44 % d'entre eux, 34 % du reste de la province de Liège, 17 % d'ailleurs en Belgique et 5 % d'ailleurs dans le monde. Nous avons donc affaire à des étudiants liégeois, entendus au sens large, d'abord et avant tout. Avec les caractéristiques de cet échantillon à l'esprit, nous pouvons maintenant nous tourner vers les résultats de l'enquête.

C. L'intérêt politique des étudiants

D'entrée de jeu, une mesure de l'intérêt politique des répondants est utile. Dans notre enquête, une question avait trait à l'intérêt politique⁽¹¹⁾, les étudiants devant répondre à la question classique : « Vous intéressez-vous à la politique ? ». Les réponses à cette question selon les sections sont présentées dans le tableau 2⁽¹²⁾. Des différences apparaissent immédiatement entre celles-ci. Ainsi, si 98 % des étudiants en premier bachelier en sciences politiques sont « beaucoup » ou « assez » intéressés par la politique, ce pourcentage chute pour les étudiants en

(11) Il peut être intéressant de noter que l'ordre dans lequel sont posées les questions d'intérêt politique peut influencer les réponses. Ainsi, certains auteurs ont montré que les réponses à une question d'intérêt politique varient si celle-ci est posée avant ou après des questions de connaissances politiques. Voy. George F. BISHOP, Robert W. OLDENDICK et Alfred TUCHFARBER, « What must my interest in politics be if I just told you "I don't know" ? », *The Public Opinion Quarterly*, 1984, vol. 48, n° 2, pp. 510-519. Dans le cas de notre recherche, comme le questionnaire est assez court et qu'il ne contient pas de véritables questions de connaissances, on peut estimer que la place de la question d'intérêt politique n'influence pas les réponses.

(12) À l'évidence, ce croisement est statistiquement significatif (bien que la fréquence d'une case soit inférieure à 5). Dans cet article, seuls les croisements statistiquement significatifs sont présentés (les résultats des tests de signification sont mentionnés en dessous de chaque tableau). Nous sommes évidemment conscients des limites de la mesure du χ^2 et des autres tests de signification statistique pour nos données puisqu'on peut considérer celles-ci comme des données de population, au sens statistique du terme. Néanmoins, la mesure du χ^2 permet de s'assurer de l'intérêt statistique de chaque croisement.

deuxième bachelier en information et communication où 56% s'intéressent «peu» ou «pas du tout» à la politique.

Tableau 2
Sections et intérêt politique
(en pourcentage)

		Sections				Total
		Premier bac sciences politiques	Premier bac sciences sociales	Deuxième bac information et communication	Deuxième bac droit et année préparatoire	
Intérêt politique ou assez	Beaucoup	98	65	44	90	76
	Peu ou pas du tout	2	35	56	10	24
Total	Pourcentage	100	100	100	100	100
	Effectif	90	80	39	20	229

N = 229

$\chi^2 = 53,945$ (p < .001)

V de Cramer = 0,485 (p < .001)

En outre, si on regarde les résultats totaux, une importante majorité des étudiants s'intéresse «beaucoup» ou «assez» à la politique (76%), ce qui contraste fortement avec les données d'autres enquêtes sur l'ensemble de la population où rarement plus du tiers des jeunes s'intéressent généralement à la politique⁽¹³⁾. Étant donné la composition de l'auditoire, on n'est cependant guère étonné de cette large majorité. En effet, l'importance de l'intérêt politique parmi les étudiants sondés est d'autant plus remarquable que la notion même de «politique» est souvent connotée péjorativement dans l'ensemble de la population. Cette vision négative de la politique «politicienne» entraîne consécutivement un désintérêt de la part de la population.

⁽¹³⁾ Pour de plus longues réflexions sur la (dé)politisation des citoyens, des plus jeunes d'entre eux en particulier, voy. Bernard FOURNIER, «Le mythe de la dépolitisation de la jeunesse», *Rev. Dr. ULg*, 2007, n° 2, pp. 295-299 et Bernard FOURNIER et Min REUCHAMPS, «Quelques mesures de la connaissance politique des jeunes Liégeois», *Rev. Dr. ULg*, 2008, n° 3, pp. 371-383.

Un autre indicateur d'intérêt politique, entendu au sens large, peut venir compléter ce portrait. Il s'agit de la question de savoir si les étudiants discutent – souvent, de temps en temps, rarement ou jamais – de l'avenir de la Belgique. Les résultats montrent qu'une large majorité de ceux-ci discute de temps en temps voire souvent de l'avenir de la Belgique (87%). Par ailleurs, on ne sera pas nécessairement surpris de noter qu'il y a plus d'individus qui discutent souvent ou de temps en temps de l'avenir de la Belgique que de personnes qui se disent beaucoup ou assez intéressées à la politique (76%). Cette différence vient sans doute illustrer la connotation négative que peut susciter la référence au mot politique. La question de l'avenir de la Belgique, quant à elle, semble plus honorable que la politique «politicienne» (elle touche également à l'actualité immédiate du Royaume). Ces deux dimensions se combinent justement en demandant aux étudiants si «les femmes et hommes politiques sont les principaux responsables des conflits communautaires». On ne sera alors pas surpris de mesurer que les deux tiers des répondants (64%) estiment que ces derniers jouent un rôle important dans les conflits communautaires. Ainsi, jugements sur le système politique et jugements sur le système fédéral s'entremêlent et se cristallisent dans le rôle des femmes et des hommes politiques.

D'une manière générale, les résultats aux deux indicateurs d'intérêt politique (intérêt politique *stricto sensu* et discussion sur l'avenir de la Belgique) doivent donc être lus en rapport avec la composition particulière de l'échantillon.

D. Les sentiments d'appartenance des étudiants

L'enquête réalisée auprès des étudiants suivant le cours d'*Introduction à la science politique* cherchait aussi à connaître le sentiment d'appartenance de ces jeunes. Pour ce faire, deux questions ont été posées: la première consistait à savoir si les enquêtés se sentaient plus francophones que Wallons et la deuxième, s'ils étaient plus fiers d'être Wallons que Belges. Les résultats croisés de ces deux questions, présentés dans le tableau 3, révèlent des éléments intéressants.

Tableau 3
Sentiments d'appartenance
 (en pourcentage)

		Se sent plus francophone que Wallon		
		Plus franco- phone	Plus Wallon	Total
Plus fier d'être Wallon que Belge	Plus fier d'être Wallon	9	33	19
	Plus fier d'être Belge	91	67	81
Total	Pourcentage	100	100	100
	<i>Effectif</i>	129	88	217

N = 217

$\chi^2 = 19,098$ ($p < .001$)

V de Cramer = 0,297 ($p < .001$)

Premièrement, une nette majorité d'étudiants (81%) sont plus fiers d'être Belges que Wallons. Sur les 217 étudiants ayant répondu à ces deux questions, 129 étudiants se sentent plus francophones que Wallons (cela représente environ 60%). Lorsqu'on croise ces deux questions, un élément intéressant ressort de ce tableau : parmi les étudiants qui se sentent plus Wallons que francophones, une majorité d'entre eux (67%) est plus fière d'être Belge que d'être Wallon. Et lorsqu'on se sent francophone, on est indéniablement plus fier d'être Belge que Wallon. Cette dernière constatation illustre l'attractivité de la fierté d'être Belge pour les répondants. Que l'on adopte une lecture simple des résultats ou une lecture croisée, il ressort qu'une maxime semble prévaloir : « On est Belge avant tout »⁽¹⁴⁾.

Plus largement, la position des répondants fait écho aux résultats livrés par le Pôle Interuniversitaire sur l'Opinion publique et la Politique (PIOP). Ces chercheurs mentionnaient récemment que « Les Wallons restent non seulement "Belges", mais l'évolution récente de l'actualité politique après les élections de juin 2007 les conforte encore dans ce choix par rapport à leur position en

⁽¹⁴⁾ Dans l'ensemble, 54% des répondants se sentent plus francophones que Wallons et plus fiers d'être Belges que Wallons; 27% se sentent plus Wallons que francophones et plus fiers d'être Belges que Wallons; 13% se sentent plus Wallons que francophones et plus fiers d'être Wallons que Belges et finalement, 6% se sentent plus francophones que Wallons et plus fiers d'être Wallons que Belges.

2003 »⁽¹⁵⁾. Patrick Italiano, dans une étude sur les sentiments identitaires auprès des Bruxellois et Wallons durant les quinze dernières années, relevait aussi la prépondérance du sentiment d'être belge⁽¹⁶⁾.

Il faut toutefois mentionner que les identités peuvent être complémentaires⁽¹⁷⁾ – par exemple, un individu peut à la fois se sentir Belge et Wallon. La manière dont les questions ont été posées ne tient pas compte de l'imbrication ou de la complémentarité éventuelle des identités des étudiants. En outre, les identités peuvent être relatives. Ainsi, un individu pourra davantage se définir Belge quand il sera à l'étranger mais Liégeois quand il se trouvera en Belgique. Puisque nous n'avons pas concentré notre attention sur la question des identités dans cette recherche, mais plutôt sur les perceptions fédérales, nous n'irons pas plus loin sur cette question.

II. LES PERCEPTIONS DU FÉDÉRALISME BELGE PAR LES RÉPONDANTS

Après avoir donné une brève présentation générale des répondants, il est à présent temps de s'attarder sur les perceptions que ces étudiants ont du fédéralisme belge, entendu au sens large. Cela est d'autant plus pertinent que l'étude des perceptions permet de saisir comment les jeunes comprennent le système fédéral et plus généralement le système politique dans lequel ils vivent.

A. La répartition des néerlandophones et des francophones en Belgique

Une façon d'aborder cette thématique est de poser la question de la répartition démographique entre néerlandophones et francophones en Belgique. Le tableau 4 présente des résultats surprenants.

⁽¹⁵⁾ André-Paul FROGNIER, Lieven DE WINTER et Pierre BAUDEWYNS, « Les Wallons et la réforme de l'État. Une analyse sur la base de l'enquête post-électorale de 2007 », *Pôle interuniversitaire sur l'opinion publique et la politique*, 2008-3, Louvain, Université catholique de Louvain, p. 5.

⁽¹⁶⁾ Patrick ITALIANO, « Identités et politique: quinze ans dans un miroir », *Fédéralisme Régionalisme*, 2005-2006, vol. 6, disponible sur <http://popups.ulg.ac.be/federalisme/document.php?id=362>, consulté le 6 janvier 2009.

⁽¹⁷⁾ À ce sujet, voy. Marc JACQUEMAIN, Patrick ITALIANO, Frédéric HESELMANS, Michel VANDEKEERE, Dimitri DEFLANDRE et Isabelle WILLEMS, « Introduction. Les racines de l'identité collective », *Fédéralisme Régionalisme*, 2005-2006, vol. 6, disponible sur <http://popups.ulg.ac.be/federalisme/document.php?id=360>, consulté le 6 janvier 2009.

Tableau 4
Proportion néerlandophones et francophones
 « En Belgique, il y a... »
 (en pourcentage)

	%
Une majorité de néerlandophones	83
Une part égale de néerlandophones et de francophones	6
Une majorité de francophones	8
Je ne sais pas	4
Total	100

N = 233

Une grande majorité de répondants (83 %) sait que la Belgique est composée majoritairement de néerlandophones et donc *a contrario* 17 % ne connaît pas – ou ne reconnaît pas – cette réalité démographique. Ces données ne manquent pas d'interpeller tout politologue, d'autant plus que les répondants sont majoritairement présumés s'intéresser à la vie politique. Ne tirons pas de conclusions hâtives de ces résultats, mais il est utile de les garder à l'esprit dans notre exploration des perceptions du fédéralisme.

B. Les deux sens négatifs du fédéralisme

Une autre manière de saisir les perceptions des jeunes par rapport au fédéralisme belge est de regarder la satisfaction de ces individus à l'endroit du système même. Considèrent-ils le système fédéral comme la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique des deux communautés en Belgique, par exemple ? On constate qu'une majorité d'étudiants (67 %) n'est plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec l'affirmation selon laquelle le système fédéral est satisfaisant. Rien de surprenant dans cette vision assez négative du système fédéral belge. À n'en pas douter, la crise de l'été 2007 autour de la formation du gouvernement à la suite des élections fédérales de juin n'a pas manqué de renforcer cette insatisfaction qui est certainement partagée par un grand nombre de citoyens. Toutefois, une autre majorité (55 %) croit que le système fédéral belge est la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique entre les néerlandophones et les francophones. Cette situation semble un peu paradoxale. En effet, d'une part, une majorité estime que le fonctionnement du système fédéral belge est insatisfaisant et, d'autre part, une autre majorité s'accorde pour dire que ce même système fédéral est la meilleure solution pour garantir la coexistence pacifique.

Le tableau 5 qui, contrairement aux autres tableaux présentés dans cet article, reprend dans chaque case des pourcentages calculés par rapport à la

fréquence totale des réponses – et non par colonne – montre ainsi que 37% des étudiants ne perçoivent pas le système fédéral comme étant satisfaisant et comme étant la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique des deux communautés. Sur l'ensemble des étudiants, seulement 24% considèrent que le système fédéral est satisfaisant et est la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique des deux communautés.

Tableau 5
Système fédéral satisfaisant et meilleure solution
 (en pourcentage par case en fonction de la fréquence totale)

		Système satisfaisant		Total
		Plutôt pas d'accord et pas d'accord du tout	Tout à fait d'accord et plutôt d'accord	
				Pourcentage (ligne)
Meilleure solution	Plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout	37	9	45
	Tout à fait d'accord ou plutôt d'accord	31	24	55
Total	Pourcentage (colonne)	67	33	100
	<i>Effectif (colonne)</i>	153	74	227

N = 227

$\chi^2 = 14,911$ (p < .001)

Gamma = 0,524 (p < .001)

Cette double réalité illustre ce que nous qualifions des «deux sens négatifs du fédéralisme belge»⁽¹⁸⁾. D'un côté, un grand nombre de répondants voient dans le fédéralisme belge la moins mauvaise solution pour conserver l'unité de la Belgique – et surgit immédiatement la question de savoir ce que signifie pour eux l'unité de la Belgique. Ainsi, on peut résumer leur état d'esprit par l'affirmation suivante: «le système fédéral est nécessaire pour maintenir la Belgique unie, mais son fonctionnement ne donne pas entière satisfaction, loin de là, en

(18) Pour plus de détails sur ces deux sens négatifs, voy. Min REUCHAMPS, «L'actualité du fédéralisme. Perceptions et préférences fédérales des citoyens francophones belges», communication présentée lors de la Tribune jeunes chercheurs, Quatrième Congrès de l'Association belge de science politique-Communauté française, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 24-25 avril, 2008, disponible sur <http://hdl.handle.net/2268/628>.

fait». C'est surtout ce premier sens qui est mis en avant dans cette enquête. D'un autre côté, les – mêmes – citoyens peuvent assimiler la notion de fédéralisme à celle de séparatisme. Pour eux, «fédéralisme = séparatisme», c'est le second sens négatif du fédéralisme et ce sens est davantage négatif que le premier. Ces deux «sens» du fédéralisme se retrouvent très souvent et simultanément dans le discours des citoyens francophones.

On pourrait s'étonner de ne pas trouver un sens positif donné au fédéralisme; celui-ci pourrait être formulé comme suit: «le fédéralisme est la meilleure voie pour organiser le vivre-ensemble des deux grandes communautés linguistiques; sans un tel système fédéral, il serait difficile d'organiser un tel vivre-ensemble alors que vivre dans un pays où il y a plusieurs cultures est une richesse». Cependant, force est de constater que l'on entend rarement un tel discours, de la bouche des personnalités politiques ou même des citoyens⁽¹⁹⁾.

C. Et les néerlandophones-Flamands dans tout ça...

Les relations entre néerlandophones et francophones ou entre Flamands et Wallons⁽²⁰⁾ sont au cœur de la dynamique fédérale en Belgique. Mais est-ce que la langue seule différencie ces deux groupes? Les résultats indiquent que les trois quarts des répondants (78 %) estiment que la différence entre Flamands et Wallons n'est pas uniquement linguistique⁽²¹⁾. Nous avons poussé la réflexion plus loin d'un point de vue politique et avons demandé, d'une part, s'il était normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre et, d'autre part, si les francophones devaient accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays (tableau 6).

⁽¹⁹⁾ Signalons au passage que de tels discours positifs sont bien présents dans de nombreuses fédérations (à ce propos, on consultera Bernard FOURNIER et Min REUCHAMPS (dir.), *op. cit.*).

⁽²⁰⁾ C'est une question épineuse que doit affronter tout chercheur sur le fédéralisme belge: comment présenter la dualité – dominante – belge? Faut-il parler en termes de néerlandophones et de francophones ou plutôt en termes de Flamands et de Wallons ou encore en combinant Flamands et francophones (parfois écrit avec une majuscule)? La réponse varie... et il n'est pas possible d'apporter une réponse précise dans cet article. Mentionnons que Bruxelles et la Communauté germanophone participent également à la dynamique fédérale, même si nous n'y avons accordé que peu d'attention.

⁽²¹⁾ Toutefois, dans notre questionnaire, nous n'avons pas demandé quelles étaient ces différences – ce sera pour une prochaine recherche.

Tableau 6

Il est normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre et les francophones doivent accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays

(en pourcentage par ligne)

	Tout à fait ou plutôt d'accord	Pas ou plutôt pas d'accord
Normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre	30	70
Accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays	53	47

N pour la première question = 233 ; N pour la seconde question = 231.

À nouveau, les résultats sont contrastés : 70 % des étudiants n'acceptent pas vraiment l'idée qu'il soit normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre. Cela dit, lorsque la question est plus pragmatique, ils sont une courte majorité (53 %) à dire que les francophones doivent accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays. Cette position fait écho aux deux sens négatifs du fédéralisme évoqués ci-dessus. On sent également une certaine radicalité de la part des répondants à l'égard des revendications flamandes ; ainsi, 40 % des participants à l'enquête estiment qu'il n'est pas normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre et qu'il ne faut pas accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays⁽²²⁾.

III. QUELQUES JEUNES DE LA « GÉNÉRATION F » ET LEURS PRÉFÉRENCES FÉDÉRALES

Après avoir dressé le panorama des perceptions fédérales des étudiants, c'est-à-dire la manière dont ils voient la Belgique fédérale, il est à présent temps de se tourner vers leurs préférences fédérales, c'est-à-dire l'avenir qu'ils souhaitent pour leur pays. Traditionnellement, quand il est demandé aux citoyens belges de se projeter dans le futur – exercice bien périlleux et difficile, s'il en est, mais ô combien fréquent⁽²³⁾ –, la question est souvent posée en termes de

⁽²²⁾ Ce pourcentage est obtenu en croisant les deux questions ; ces calculs ne sont toutefois pas repris ici.

⁽²³⁾ En effet, tous les sondages d'opinion sur ce sujet, qu'ils soient commandités par les médias ou réalisés par des chercheurs, demandent aux répondants de se positionner par rapport à l'avenir de leur pays.

scénarios pour l'avenir de la Belgique⁽²⁴⁾. Ainsi, le PIOP, lors de son enquête post-électorale de 2007, proposait aux répondants cinq scénarios, s'étalant de la scission de la Belgique au rétablissement de la Belgique unitaire⁽²⁵⁾.

Dans notre recherche, nous nous sommes penchés sur les préférences fédérales en proposant également des scénarios aux étudiants⁽²⁶⁾. S'il n'est bien évidemment pas possible de recourir à des scénarios inédits, nous nous sommes cependant un peu éloignés de l'échelle utilisée par le PIOP. En effet, une préférence supplémentaire a été ajoutée : l'adaptation de l'État fédéral avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral. L'insertion de cette modalité offre une plus grande nuance dans le choix du scénario qui doit, toutefois, être exclusif⁽²⁷⁾. Ainsi, les modalités proposées «se répartissent en catégories mutuellement exclusives et collectivement exhaustives»⁽²⁸⁾, ce qui constitue la règle d'or de toute «bonne» question. Enfin, la position des scénarios dans le questionnaire ne suit pas la logique du *continuum* allant du rétablissement de l'État belge unitaire à la scission du pays afin d'obliger les répondants à lire attentivement chaque scénario et donc d'éviter toute prime au premier scénario habituellement présenté – le rétablissement de l'État belge unitaire.

Ces précisions méthodologiques apportées, le tableau 7a permet d'observer que l'adaptation de l'État fédéral – avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral – s'avère l'option la plus partagée chez les étudiants interrogés (39%). Ensuite vient, dans des proportions similaires à celles que l'on retrouve dans l'ensemble de la population, le rétablissement de l'État belge unitaire (24%). Après ces deux scénarios, se trouvent à égalité deux scénarios opposés avec 10% chacun : davantage de compétences pour les Communautés et les Régions, d'une part, moins de compétences pour les Communautés et les Régions, d'autre part. Le scénario suivant est un peu particulier puisqu'il s'agit de la catégorie des répondants qui ne

⁽²⁴⁾ Pour une description des différents scénarios généralement évoqués en Belgique, voy. Dave SINARDET, «Futur(s) de la fédération belge : paradoxes fédéraux et paradoxes belges», in Bernard FOURNIER et Min REUCHAMPS (dir.), *op. cit.*, pp. 209-230.

⁽²⁵⁾ En fait, les cinq scénarios étaient les suivants : «Il faut rétablir la Belgique unitaire», «Il faut un État fédéral dans lequel le gouvernement central aurait plus de compétences par rapport à la situation actuelle», «Il faut conserver la situation actuelle», «Il faut un État fédéral dans lequel les Régions et les Communautés auraient plus de compétences que dans la situation actuelle» et «La scission de la Belgique». En outre, deux autres choix étaient proposés : «Ne sait pas» et «Sans opinion». André-Paul FROGNIER, Lieven DE WINTER et Pierre BAUDEWYNS, *op. cit.*, p. 9.

⁽²⁶⁾ Sur la pertinence de recourir aux scénarios lorsqu'on tente de comprendre les préférences fédérales des citoyens et sur les façons d'affiner les outils de mesure, on pourra consulter : Min REUCHAMPS, *op. cit.*

⁽²⁷⁾ Dans notre enquête, il a en effet été décidé de ne pas permettre le panachage même si un citoyen peut ne pas avoir de préférence exclusive et accepter plusieurs scénarios ou préférer une combinaison de plusieurs d'entre eux.

⁽²⁸⁾ William Fox, *Statistiques sociales*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1999, coll. «Méthodes en sciences humaines», p. 17.

savent pas (9 %). Viennent enfin deux scénarios très différents : le *statu quo* de l'État fédéral actuel (7 %) et la scission de la Belgique (2 %).

Tableau 7a
Préférences fédérales pour la Belgique
 (7 scénarios)
 (en fréquence et en pourcentage)

	Fréquence	Pourcentage
Davantage de compétences pour les Régions et les Communautés	22	10
Le rétablissement de l'État belge unitaire	55	24
Le <i>statu quo</i> de l'État fédéral actuel	16	7
Moins de compétences pour les Régions et les Communautés	22	10
La scission de la Belgique	4	2
L'adaptation de l'État fédéral avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral	90	39
Je ne sais pas	20	9

N = 229 (colonne de gauche ; certains étudiants ayant choisi deux ou plusieurs modalités, nous avons exclu leur réponse du tableau)

Le total ne correspond pas à 100 en raison des arrondis.

Cette présentation en sept scénarios montre clairement une grande diversité parmi les répondants. Il n'y a donc pas de « front francophone » uni derrière un seul d'entre eux. En corollaire, il n'existe d'ailleurs pas non plus de « front flamand »⁽²⁹⁾. Malgré leur froideur, les chiffres nous invitent donc à garder ce portrait pluriel de la réalité fédérale à l'esprit.

À des fins analytiques, nous avons regroupé les préférences selon leur « logique » interne pour obtenir quatre scénarios (3 + 1) présentés dans le tableau 7b.

⁽²⁹⁾ À titre d'illustration, voy. Marc SWYNGEDOUW et Nathalie RINK, « Hoe Vlaams-Belgischgezind zijn de Vlamingen? Een analyse op basis van het postelectorale verkiezingsonderzoek 2007 », *Instituut voor Sociaal et Politiek Opinieonderzoek*, 2008-6, Louvain, Katholieke Universiteit Leuven, ainsi que Dave SINARDET, *op. cit.*

Tableau 7b
Préférences fédérales pour la Belgique
 (4 scénarios)
 (en fréquence et en pourcentage)

	Fréquence	Pourcentage
Préférence pour davantage d'autonomie pour les Régions et les Communautés ⁽¹⁾	26	11
Préférence pour le <i>statu quo</i> ou l'adaptation de l'État fédéral ⁽²⁾	106	45
Préférence pour moins d'autonomie pour les Régions et les Communautés ⁽³⁾	77	33
Pas de préférence ⁽⁴⁾	25	11

N = 234 (colonne de gauche)

⁽¹⁾ Davantage de compétences pour les Régions et les Communautés et la scission de la Belgique

⁽²⁾ Le *statu quo* de l'État fédéral actuel et l'adaptation de l'État fédéral avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral

⁽³⁾ Le rétablissement de l'État belge unitaire et moins de compétences pour les Régions et les Communautés

⁽⁴⁾ Je ne sais pas et sans réponse

De ce regroupement en quatre scénarios, une majorité – relative – se dégage autour de la préférence pour le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral (45%)⁽³⁰⁾. La première proposition de ce scénario – le *statu quo* – semble irréaliste car elle se heurterait «à la volonté politique majoritaire du pays»⁽³¹⁾. De manière générale, le *statu quo* n'attire pas les foules. En effet, dans les études post-électorales réalisées en 2007, 12%⁽³²⁾ des Wallons optent pour cette voie alors que 20% des Flamands préfèrent cette option⁽³³⁾. La seconde proposition de ce scénario – l'adaptation de l'État fédéral – attire nettement plus puisqu'elle reçoit, à elle seule, le soutien de 39% des étudiants comme nous l'avons montré ci-dessus. Mélange de (dé)fédéralisation et de refédéralisation, ce scénario qui se situe, en fait, au milieu du *continuum* proposé reçoit l'appui de tous celles et ceux en faveur d'un système fédéral «amélioré». Malheureusement, les limites de notre enquête ne nous ont pas permis de préciser quelles compétences chaque

⁽³⁰⁾ Ce regroupement qui pourrait surprendre *a priori* se justifie au regard des grandes tendances de la dynamique fédérale belge. En effet, si les deux autres regroupements proposent des modalités qui remettent en question le système fédéral tel que nous le connaissons aujourd'hui, la préférence pour le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral propose des scénarios qui s'intègrent dans le cadre fédéral, en y apportant éventuellement certaines adaptations.

⁽³¹⁾ Paul PIRET, « Une Belgique en pointillés », *Études*, 2006, vol. 11, tome 55, pp. 451-452.

⁽³²⁾ André-Paul FROGNIER, Lieven DE WINTER et Pierre BAUDEWYNS, *op. cit.*, p. 9.

⁽³³⁾ Marc SWYNGEDOUW et Nathalie RINK, *op. cit.*, p. 6.

répondant verrait bien régionaliser ou communautariser et quelles compétences il souhaiterait voir revenir au niveau fédéral.

Le scénario qui vient ensuite est la préférence pour une «marche arrière institutionnelle» qui verrait un retour à la Belgique unitaire ou une diminution des compétences pour les Régions et les Communautés. Ces deux préférences couplées attirent exactement un tiers des étudiants. Ces chiffres se différencient des résultats des enquêtes post-électorales de 2007⁽³⁴⁾. Ce n'est pas tellement la différence avec les résultats obtenus pour l'ensemble de la population wallonne ou flamande qui doit retenir notre attention ici mais surtout l'existence même d'un soutien élevé – on parle de 33 % du groupe étudié – à un scénario largement irréalisable, voire tout à fait irréaliste. En effet, au vu de la dynamique fédérale belge, un tel retour en arrière – même pour une «simple» diminution des compétences régionales et communautaires – est politiquement irréalisable⁽³⁵⁾. De plus, il est irréaliste puisque cette marche arrière institutionnelle signifierait la non-reconnaissance institutionnelle de l'existence de deux, voire trois communautés distinctes en Belgique et donc du fédéralisme. Pourtant, que ce scénario reçoive les faveurs d'un certain nombre de Belges – francophones, même si on trouve certains néerlandophones partageant cette opinion – ne surprend guère et rappelle que les bases du fédéralisme restent largement incomprises par une partie de la population belge, y compris – et c'est significatif – par des jeunes qui ont grandi dans un système fédéral.

Les deux derniers des quatre scénarios recueillent le même nombre de suffrages (11 % chacun) mais renvoient à des préférences fort différentes : d'une part, la préférence pour plus d'autonomie pour les entités fédérées voire la scission de la Belgique et, d'autre part, l'absence de préférence. Que 26 répondants (11 % de l'ensemble) optent pour davantage d'autonomie pour les Régions et les Communautés indique clairement que, même si c'est un phénomène minoritaire, certains – jeunes – citoyens acceptent l'idée de l'approfondissement du système fédéral avec des transferts supplémentaires du niveau fédéral vers les niveaux régional et communautaire. C'est un élément important à signaler eu égard à la dynamique fédérale belge qui repose sur les compromis, particulièrement en matière de partage de compétences⁽³⁶⁾. Ainsi, certains francophones pourraient être d'accord avec un grand nombre de néerlandophones qui souhaitent le transfert de certaines compétences aux Régions et aux Communautés

⁽³⁴⁾ Si on cumule les résultats des deux scénarios proposés dans les deux enquêtes («Il faut rétablir la Belgique unitaire» et «Il faut un État fédéral dans lequel le gouvernement central aurait plus de compétences par rapport à la situation actuelle»), 66% des Wallons optent pour ces préférences tandis que seulement 22% des Flamands privilégient ces deux voies (André-Paul FROGNIER, Lieven DE WINTER et Pierre BAUDEWYNS, *op. cit.*, p. 9 et Marc SWYNGEDOUW et Nathalie RINK, *op. cit.*, p. 6).

⁽³⁵⁾ Voy. Kris DESCHOUWER, «La dynamique fédérale en Belgique», in Bernard FOURNIER et Min REUCHAMPS (dir.), *op. cit.*, pp. 65-72 et Dave SINARDET, *op. cit.*, pp. 222-224.

⁽³⁶⁾ À cet égard, voy. Min REUCHAMPS et Jérémy DODEIGNE, «Le partage des compétences et les relations intergouvernementales dans les fédérations belge et canadienne», in Bernard FOURNIER et Min REUCHAMPS (dir.), *op. cit.*, pp. 123-128.

– mais il faudrait alors s'entendre sur les compétences à transférer. Par ailleurs, le dernier groupe, représentant également un dixième des répondants, se caractérise par l'absence de préférence. Il ne faudrait pas minimiser – ou, pire, stigmatiser – un tel groupe car dans un système politique complexe (nombre de répondants s'accordent pour le dire), il n'est pas étonnant – et il est même *normal* – que certains citoyens n'aient pas de préférence. Ce constat doit nous rappeler l'importance d'informer – le plus objectivement possible – les citoyens sur les tenants et les aboutissants du fédéralisme en Belgique.

Il ressort de ce portrait des préférences politiques des jeunes interrogés que le fédéralisme semble largement incompris puisque certains choix se trouvent en décalage avec la réalité. Toutefois, on ne peut écarter l'hypothèse que certains jeunes – peut-être les plus intéressés et informés – optent pour une préférence politique qui constitue pour eux la solution idéale même s'ils savent que celle-ci est irréaliste, comme le rétablissement de l'État unitaire. Leur réponse traduirait dès lors plus un message politique, voire une revendication, qu'une lecture réaliste de la dynamique fédérale belge. C'est pourquoi les préférences des étudiants sont d'autant plus éclairantes quand on croise celles-ci avec la question de l'intérêt politique (tableau 8).

Tableau 8
Intérêt politique et préférences politiques
(en pourcentage de l'intérêt politique)

Préférence politique pour la Belgique	Intérêt politique		
	Beaucoup ou assez	Peu ou pas du tout	Total
Davantage d'autonomie pour les R et les C et scission	11	11	11
<i>Statu quo</i> ou l'adaptation de l'État fédéral	52	25	45
Retour État unitaire et moins de compétences pour R et C	31	39	33
Je ne sais pas et sans réponse	6	25	10
Total	100	100	100

N = 233

$\chi^2 = 23,151$ ($p < .001$)

V de Cramer = 0,315 ($p < .001$)

Une catégorie suscite immédiatement des interrogations. Il s'agit des étudiants s'intéressant peu ou pas du tout à la politique. En effet, dans cette catégorie, 39 % préfèrent faire « marche arrière » (c'est-à-dire le retour à la Belgique

unitaire ou plus de compétences pour l'État fédéral). Les préférences de ces jeunes sont intéressantes à relever dans la mesure où, comme il a été mentionné précédemment, le scénario du retour à l'État unitaire n'est pas du tout réaliste et le retrait de certaines compétences aux Communautés et Régions est difficilement envisageable dans le contexte politique belge. Cette catégorie d'étudiants contraste avec ceux qui s'intéressent beaucoup ou assez à la politique et préfèrent majoritairement (52%) une adaptation de l'État fédéral – avec des transferts de compétences tant de l'entité fédérale vers les entités fédérées que des entités fédérées vers l'État fédéral – ou, à tout le moins, le *statu quo*. Ces deux scénarios semblent davantage coller à la dynamique fédérale belge que la marche arrière institutionnelle, même si le monde politique flamand ne se contentera pas d'un *statu quo*, semble-t-il⁽³⁷⁾.

IV. LE FÉDÉRALISME «INCOMPRIS» ALORS ?

Que peut-on retenir de cette – courte – présentation de l'enquête menée auprès de 234 étudiants belges francophones ? D'un côté, étudier les perceptions de ces jeunes permet de mieux comprendre comment ceux-ci, qui sont issus de ce que nous avons qualifié de «génération F», voient la Belgique fédérale. Parfois, ces perceptions ne correspondent pas à la réalité ; on aura été un peu surpris, par exemple, par cette minorité non négligeable qui ne connaît pas la répartition linguistique de la population en Belgique. D'un autre côté, la présentation des préférences de ces mêmes jeunes offre un portrait pluriel du soutien donné aux scénarios possibles – ou non – pour l'avenir de la Belgique. Une fois encore, les préférences de plusieurs répondants ne collent pas toujours avec la dynamique fédérale belge – mais on peut aisément imaginer que certains choix traduisent une conception idéale de la Belgique de demain, peu importe son caractère réaliste.

Cette analyse permet de s'interroger sur la compréhension que ces jeunes ont du système politique de leur pays. En effet, cette génération de jeunes est née dans une Belgique en passe de devenir fédérale. Cette «génération F» a donc grandi sous l'ère du fédéralisme. Pourtant, force est de remarquer que ces jeunes ne comprennent pas toujours très bien le fédéralisme et son système – un constat similaire pourrait probablement être fait à l'endroit de la population dans son ensemble, mais nous n'avons pas les données pour le vérifier. L'incompréhension a été particulièrement illustrée par les deux sens négatifs du fédéralisme que partagent un bon nombre de répondants. Ainsi, le fédéralisme peut être vu comme la moins mauvaise solution pour maintenir l'unité de la Belgique, mais il est également vu, quasi simultanément, comme la voie inexorable vers le séparatisme auprès de nombreux jeunes interrogés. Toutefois, cette incompréhension trouve un début d'explication dans la complexité des rap-

⁽³⁷⁾ Dave SINARDET, *op. cit.*

ports politiques qui animent le système politique belge – complexité qui n'est pas intrinsèquement liée au « modèle » belge, mais qui est bel et bien l'apanage de tout système politique moderne. Un autre pan de l'explication provient de la rapidité de la transformation de la Belgique, d'un État unitaire en un État fédéral⁽³⁸⁾. On comprendra aisément qu'il est difficile d'appréhender les tenants et les aboutissants d'une telle évolution. À cet égard, notre choix de sonder des jeunes qui n'avaient vécu que sous le fédéralisme était justifié, mais n'a pas révélé de grandes différences entre ces jeunes et leurs aînés.

En outre, cette enquête menée auprès d'étudiants en sciences politiques, humaines et sociales montre que même certains jeunes – supposés – mieux informés ne saisissent pas la dynamique fédérale et éprouvent des difficultés à comprendre l'ensemble politique dans lequel ils vivent et qu'ils étudient⁽³⁹⁾. Ce constat retient d'autant plus notre attention que le choix des répondants, comme nous l'avons évoqué d'emblée, aurait pu être contestable – puisque ce sont des étudiants en première année d'université – mais qu'au final il s'avère que le choix de ceux-ci permet d'appréhender une incompréhension perceptible dans l'ensemble de la population.

Cette incompréhension du fédéralisme est d'autant plus importante à souligner qu'elle entraîne, dans une certaine mesure, une « mauvaise » défense du système fédéral belge par des francophones qui, généralement, voudraient pourtant le défendre. Si une majorité des répondants estime que le système fédéral belge assure la pacification des relations communautaires, ils ne défendent pas vraiment le système fédéral pour cette vertu, mais le voient plutôt comme la moins mauvaise solution. De plus, nous avons constaté que les jeunes s'intéressant peu ou pas du tout à la politique préfèrent le retour à la Belgique unitaire ou un transfert de compétences des entités fédérées vers l'État fédéral (ces deux solutions sont d'ailleurs préférées par un tiers des étudiants, intérêts politiques confondus). De telles préférences suscitent des interrogations quant à la mauvaise compréhension de la réalité par certains jeunes. En effet, alors qu'ils n'ont connu que le fédéralisme belge, 33 % d'entre eux préfèrent « revenir en arrière » ; ce qui semble indiquer qu'il y a chez ces jeunes une illusion selon laquelle la configuration institutionnelle belge était préférable par le passé. Même parmi les jeunes intéressés par la politique et enclins à l'adaptation du système fédéral actuel, on sent une réticence à l'encontre du fédéralisme, d'autant plus que le fonctionnement du système fédéral est généralement considéré comme insatisfaisant.

Face aux revendications flamandes, de telles préférences ne jettent pas les bases d'un dialogue serein et constructif entre les deux grandes communautés. Le fédéralisme belge ne serait donc pas bien défendu par les jeunes

(38) Pour plus de détails sur cette transformation, voy. Min REUCHAMPS et François ONCLIN, « La fédération belge », in Bernard FOURNIER et Min REUCHAMPS (dir.), *op. cit.*, pp. 21-40.

(39) Évidemment, c'est loin d'être le cas pour tous les étudiants ; il faut insister ici sur la diversité inhérente à tout groupe social.

d'une génération qui n'a jamais vécu que sous le fédéralisme et qui pourtant souhaite majoritairement conserver un système politique fédéral – avec, si possible, un fonctionnement plus efficace. Cette incompréhension ne doit cependant pas pousser au pessimisme. Face à cette situation, il est utile de rappeler l'importance que peut revêtir l'enseignement. L'école peut jouer un rôle dans l'explication et le déchiffrement de ce système qui semble très complexe *a priori*. Tout chercheur, et notamment le politologue, peut contribuer à cet effort de clarification et apporter des explications sur les origines, l'évolution et la dynamique du système fédéral. Le rôle social du chercheur est donc primordial dans la compréhension du fédéralisme belge, sans aucun parti pris. *In fine*, il appartiendra toujours au citoyen de se faire sa propre opinion et d'éventuellement la défendre.

Terminons sur une note positive en nous tournant vers les résultats à la dernière proposition du questionnaire: «pour défendre votre vision du futur de la Belgique, vous êtes prêt à vous engager dans un groupe qui défend vos idées». Une nette majorité des jeunes interrogés seraient prêts à s'engager pour défendre leur vision du futur de la Belgique (72%). Si l'on croise ces données avec la variable «discute de l'avenir de la Belgique» (tableau 9), on constate que parmi les étudiants qui discutent de l'avenir de la Belgique, 77% sont prêts à s'engager pour le futur de la Belgique. Inversement, parmi ceux qui ne discutent jamais ou rarement de l'avenir du pays, une majorité (63%) n'est pas prête à s'engager.

Tableau 9

Discussion avenir de la Belgique et engagement politique

(en pourcentage de la variable «Discute de l'avenir de la Belgique»)

Prêt à s'engager pour le futur de la Belgique	Souvent ou de temps en temps	Rarement ou jamais	Total
Tout à fait d'accord ou plutôt d'accord	77	37	72
Plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout	23	63	28
Total	100	100	100

N = 232

$\chi^2 = 18,503$ ($p < .001$)

Gamma = -0,695 ($p < .001$)

On sent donc une tension entre des jeunes qui discutent et veulent agir pour leur pays et d'autres qui se montrent moins intéressés par le sort de celui-ci. Il n'en demeure pas moins qu'il existe une volonté massive de vouloir s'engager – 72% du total des étudiants. Ce potentiel de mobilisation est loin d'être

négligeable et, combiné à un effort collectif d'explication et de compréhension du système fédéral, laisse augurer une saine dynamique démocratique pour les années à venir...

Annexe : le questionnaire

« DESSINEZ LA BELGIQUE » – Décembre 2008

- Merci de participer à cette recherche menée par une équipe de chercheurs de l'Université de Liège.
- Sauf pour les questions ouvertes, chaque question propose plusieurs modalités de réponse, prenez soin de ne noircir *qu'une seule case par question* (devant la proposition qui vous agrée).
- Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse. Seule votre opinion nous intéresse. Les réponses sont *anonymes* et seront uniquement utilisées pour la recherche.

1. Quel est votre sexe ?

- Masculin Féminin

2. Quelle est votre année de naissance ?

Réponse :

3. Quelle est votre année d'étude et votre section ?

Réponse :

4. D'où venez-vous ?

Réponse :

5. Est-ce qu'il vous arrive de discuter de l'avenir de la Belgique avec vos proches ?

- Souvent De temps en temps
 Rarement Jamais

6. En Belgique, il y a...

- Une part égale de néerlandophones et de francophones
 Une majorité de néerlandophones
 Une majorité de francophones
 Je ne sais pas

7. D'une manière générale, le fonctionnement actuel du système fédéral belge est satisfaisant.

- Tout à fait d'accord Plutôt d'accord
 Plutôt pas d'accord Pas d'accord du tout

8. Vous sentez-vous avant tout francophone ou avant tout Wallon ?

- Francophone Wallon

9. Êtes-vous plus fier d'être Wallon ou plus fier d'être Belge ?

- Plus fier d'être Wallon
 Plus fier d'être Belge

10. Le système fédéral belge est la meilleure solution pour garantir la coexistence pacifique entre les néerlandophones et les francophones.

- Tout à fait d'accord Plutôt d'accord
 Plutôt pas d'accord Pas d'accord du tout

11. Vous intéressez-vous à la politique ?

- Beaucoup Assez Peu
 Pas du tout

12. Selon vous, quelle est la plus grande qualité du système fédéral belge actuel ?

Réponse :

.....

13. Selon vous, quel est le plus grand défaut du système fédéral belge actuel ?

Réponse :

.....

14. Seule la langue différencie les Flamands des Wallons.

- Tout à fait Plutôt d'accord d'accord
 Plutôt pas d'accord Pas d'accord du tout

15. Les femmes et hommes politiques sont les principaux responsables des conflits communautaires.

- Tout à fait Plutôt d'accord d'accord
 Plutôt pas d'accord Pas d'accord du tout

16. Il est normal qu'un grand nombre de néerlandophones revendique plus d'autonomie pour la Flandre.

- Tout à fait Plutôt d'accord d'accord

- Plutôt pas d'accord Pas d'accord du tout

17. Quelle politique souhaitez-vous pour la Belgique ?

- Davantage de compétences pour les Régions et les Communautés
 Le rétablissement de l'État belge unitaire
 Le *statu quo* de l'État fédéral actuel
 Moins de compétences pour les Régions et les Communautés
 La scission de la Belgique
 L'adaptation de l'État fédéral avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral
 Je ne sais pas

18. Les francophones doivent accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays.

- Tout à fait Plutôt d'accord d'accord
 Plutôt pas d'accord Pas d'accord du tout

19. Pour défendre votre vision du futur de la Belgique, vous êtes prêt à vous engager dans un groupe qui défend vos idées.

- Tout à fait Plutôt d'accord d'accord
 Plutôt pas d'accord Pas d'accord du tout

Merci beaucoup d'avoir répondu à ce questionnaire !

Si vous avez des questions ou souhaitez aller plus loin dans cette recherche, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse Min.Reuchamps@ulg.ac.be ou Geoffrey.Grandjean@ulg.ac.be ou e.flaba@ulg.ac.be ou Bernard.Fournier@ulg.ac.be ou au 04/366.30.23.